REPUBLIQUE GABONAISE



(Union-Travail-Justice)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

Boîte Postale: 22 – Tel: +241 11 73 19 63 E-mail: tippeegabon@cntippee.org

Libreville – Gabon

RAPPORT DE MISSION

Activités préparatoires du Programme d'Aménagement et de Développement des Infrastructures du Gabon

(PADIG)

Dn 12 au 17 avril 2022

Koulamoutou et Franceville

Préambule

Dans le cadre de l'identification des investissements prioritaires à la préparation du nouveau programme PADIG une mission a été effectuée du mardi 12 au dimanche 17 avril 2022 à Koulamoutou et Franceville dans l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué.

Participants à la mission

Ont pris part à la mission les personnes dont les noms et qualités suivent :

- Monsieur Alex Marie KOUMBA MOUSSADJI: Coordonnateur de la Cellule de Préparation du PADIG (CP PADIG);
- Monsieur Yves EWOMBA JOCKTANE : Chargé de Projet Fiduciaire, Ingénieur Génie Civil ;
- Monsieur Joachim OBIANG MBA, Chef de Projet Technique, Spécialiste Urbaniste Aménageur;
- Monsieur Steve Honoré BIMBYO: Membre du PADIG, Spécialiste Génie civil et Géotechnicien
- Madame Valérie TSASSA NZENGUI : Membre du PADIG, Spécialiste en Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- Monsieur Jonas NDINGA NGOUESSI : Membre du PADIG, Spécialiste Topographe et Cartographe ;
- Monsieur Jean Stanislas MAKITA: Ministère de l'Environnement, Spécialiste en environnement;

Objectifs de la Mission

La mission qui s'est effectuée dans le cadre des activités préparatoires du montage du PADIG avec la Banque Mondiale avait pour objectifs :

- de rencontrer les autorités locales, les responsables des administration déconcentrées, les associations, les ONG et les Chefs des quartiers ciblés;
- de discuter du contenu du projet en particulier la confirmation des investissements annulés et déprogrammés du PDIL2;
- de réaliser une collecte de données en vue de la confection des cartographies des investissements prioritaires;
- de recueillir les avis et commentaires des Autorités Locales ;
- de susciter la réactivation du cadre de concertation mis en place durant le PDIL2.

Les personnes rencontrées

- Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Ogooué-Lolo;
- Monsieur le Gouverneur de la Province du haut-Ogooué ;
- Monsieur le Secrétaire Général de Province de l'Ogooué Lolo;
- Messieurs les Maires Centraux, les Adjoints au Maire et les Maires d'Arrondissement des Villes de Koulamoutou et de Franceville;
- Les Responsables des Administrations déconcentrées ;
- Les Représentants des concessionnaires d'eau (SEEG) et de téléphone (Gabon Télécom) ;
- Les Chefs des quartiers ciblés ;
- Les Populations.

4

1

2

L

Organisation et gestion de la Mission

I - Mardi 12 avril 2022

Départ de Libreville : 14 heures ; Arrivée à aéroport de Myengué : 15 heures 30.

Départ de l'aéroport de Mvengué : 16 heures ; Arrivée à Koulamoutou : 20 heures 30. Installation à

l'hôtel; dîner et coucher.

II- Mercredi 13avril 2022

II.1 - Présentation des civilités et de l'objet de la Mission à Monsieur le Gouverneur.

Le Coordonnateur de la CP-PADIG, Chef de la délégation, Monsieur Alex Marie KOUMBA MOUSSADJI, a introduit et présenté la mission à Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Ogooué-Lolo, Monsieur Jean Bosco ASSINGABANI. Après avoir écouté attentivement Monsieur le Coordonnateur, le Gouverneur a émis quelques observations sur les investissements non réalisés dans le cadre du PDIL2 alors que les populations avaient beaucoup d'espoirs quant à leur réalisation. Il a également attiré l'attention de la mission sur les problématiques d'inondations le long la rivière BOUENGUIDI. A ses préoccupations, Monsieur le Coordonnateur a indiqué que l'un des objectifs de la mission est d'identifier tous les besoins des populations de Koulamoutou dont les solutions pourraient améliorer le quotidien de ces populations. aussi, a-t-il proposé la construction des canaux de drainage des eaux de pluie et draguer le sable du lit de ladite rivière tout en construisant les pistes de service en pavés.

II.2- Rencontre avec Monsieur le Maire Central de la Commune de Koulamoutou

Le Coordonnateur, en présentant ses civilités à Monsieur le Maire, a placé cette audience sous deux aspects : (i) la reprise de contact avec les Communes après l'arrêt brutal du PDIL 2 et (ii) l'information sur les objectifs de la mission.

Il a poursuivi en indiquant l'ambition du Programme qui constitue la poursuite de l'ancien projet PDIL2 tout en y ajoutant éventuellement des nouveaux projets ayant l'adhésion de la grande majorité de la population mais en mettant un accent sur le développement de projets intégrés.

Rappelant les attentes de ses populations et les frustrations découlant de l'arrêt des travaux dans la Commune de Koulamoutou, Monsieur le Maire, **Monsieur Rigobert N'ZENGUET-LOLA**, tout en remerciant le Coordonnateur et la délégation qui l'accompagnait, a exprimé un réel sentiment de soulagement en apprenant la poursuite du PDIL 2 à travers ce nouveau programme.

Il a été discuté avec ce dernier les dispositions pratiques pour le déroulement de la suite de la mission notamment la rencontre avec les représentants des administration déconcentrées, des associations, des ONG et des Chefs des quartiers ciblés mais aussi, sur la visite des différents sites.

11.3- Présentation de l'équipe PADIG et séance de travail dans la salle de réunion de la Mairie Centrale

Ont pris part à cette séance, outre le Coordonnateur et les membres de la mission CP-PADIG, Monsieur le Maire, les collaborateurs de M. le Maire, les responsables des administrations déconcentrées, et la presse locale. (Voir listes de présence jointes en annexe).

L'exposé sur les objectifs de la mission et du PADIG ainsi que la présentation des membres du PADIG a été fait par M. le Coordonnateur, Chef de mission.

- 1. Objectif et présentation des membres de la mission.
- 2. Présentation des objectifs et durée du PADIG.

At -

4

f

- 3. Présentation de la liste des Investissements prioritaires.
- 4. Décisions urgentes
 - Validation du programme prioritaire des investissements.
 - Réactivation du Cadre de Concertation Locale (CCL) pour la confirmation de la liste des investissements.
- Divers

II.3.1- Présentation des membres et Objectif de la mission

Face à l'assistance nombreuse (cf. liste de présence de la consultation public à la salle de réunion de la Mairie), M. le Coordonnateur a présenté les membres de la délégation qui l'accompagnent et l'objet de la mission.

II.3.2- Présentation des objectifs et durée de vie du PADIG

Deux objectifs principaux : (i) Améliorer les conditions d'accès aux services de base dans les quartiers sous intégrés ; (ii) Renforcer les capacités institutionnelles des communes, afin d'assurer une meilleure gouvernance locale et de mieux assumer le développement local.

La durée du PADIG sera de 5 ans dès la mise en vigueur du prêt. La phase préparatoire actuelle durera 6 à 8 mois dès la mise en place des fonds de préparation du programme PADIG.

II.3.3- Présentation de la liste des Investissements prioritaires

M. le Coordonnateur a fait le rappel à l'assistance des investissements qui avaient été identifiés dans le cadre du PDIL 2 mais par la suite ont été déprogrammés tout en regrettant que ces investissements n'aient pas abouti vu les fortes attentes des populations bénéficiaires.

Aussi, il a tenue à ce que Mr. **EWOMBA JOCKTANE Yves**, Chargé de Projet Fiduciaire explique les raisons de la déprogrammation de ces investissements.

À la suite decela, M. le Coordonnateur a insisté sur le fait que les actions suivantes se réalisent durant le séjour de la mission en rappelant à l'assistance sur l'opportunités d'identifier de nouveaux investissements qui viendront enrichir d'avantage le portefeuille projet de la commune de Koulamoutou. Il s'agit des actions :

- l'identification et la validation du programme prioritaire des investissements ;
- la réactivation du cadre de concertation locale (CCL).

II.3.4- Questions Diverses

Les autres sujets abordés ont été :

- le fonctionnement de la cellule technique municipale (CTM);
- 2. l'existence des zones d'emprunt de matériaux ;
- 3. le travail des mineurs ;
- la contribution des services locaux du cadastre et de l'urbanisme, des concessionnaires de réseaux et entreprises locales.

At

II.3.4.1- Discussions sur les questions diverses

Sur le fonctionnement de la Cellule Technique Municipale (CTM) :

Le Maire a indiqué avoir mis en place une CTM et a présenté le responsable de ladite Cellule. Il a aussi indiqué la difficulté d'étoffer cette Cellule en Ressources Humaines de qualité pour garantir une gestion technique des projets, des ouvrages et des équipements de qualité.

M. le Coordonnateur en réaction a indiqué qu'une analyse approfondie de ce qui a été consenti comme efforts sera fait pour recommander au Gouvernement les améliorations à faire en vue rendre la CTM opérationnelle et fonctionnelle.

Sur le l'existence des zones d'emprunt de matériaux

M. le Coordonnateur a profité de la circonstance pour interroger M. le Maire et ses adjoints sur l'existence de zones d'emprunts de matériaux nécessaires aux travaux.

M. le Maire en réponse a indiqué que les usagers de la Commune utilise une carrière de sable située dans la Commune aux abords du fleuve « Bouenguindi ». Et, que s'agissant de la carrière de graviers, cette dernière est fermée pour cause d'absence d'exploitant.

M. le Coordonnateur appuyé par les experts qui l'accompagnent a insisté sur la disponibilité des matériaux pour ne pas pénaliser la mise en œuvre du projet. Et que la question devrait être examinée avec la plus grande attention : par exemple voir la possibilité de renforcer les capacités de la Municipalité ou des Collectivités locales en les dotant d'équipements par le biais de partenariat public-privé avec des opérateurs économiques intéressés.

Sur le travail des mineurs

La mission a attiré l'attention de l'assistance sur les dangers d'utiliser les produits tirés du travail des enfants en violation des conditions fixées par les directives de la Banque mondiale dans le cadre de la formation et l'encadrement des stagiaires mineurs.

La Mairie et la CP-PADIG ont convenu d'examiner la question car les principaux acteurs de l'exploitation de la sablière sont des enfants.

Sur la contribution des services locaux du cadastre et de l'urbanisme, des concessionnaires de réseaux et entreprises locales

La mission a regretté l'absence des représentants des entreprises locales tels que la SEEG et Gabon Télécom qui auront un rôle à jouer dans le cadre de la mise en place de projets intégrés.

II.4.1- Visites terrain

A l'issu de la consultation publique, la mission avec l'accord de M. le Maire de la Commune de Koulamoutou ont démarré les visites techniques des sites devant abriter les projets en vue de collecter les données, d'établir un screening environnemental, d'apprécier les contraintes des différents sites des travaux et de faire les repérages cartographiques des investissements proposés (cf. liste exhaustive des investissements de la Commune de Koulamoutou).

La visite technique a été réalisée par une délégation composée des représentants de la Mairie, des Mairies d'Arrondissement ciblés, des Notables des quartiers ciblés, quelques populations et des membres de la mission PADIG.

K

III-Jeudi 14avril 2022

III.1 - Visite technique

La visite technique s'est poursuivie en matinée. Il est à noter que les sites des nouveaux investissements ont été également visités. Voir en annexes la liste des Investissements proposés pour la Commune de Koulamoutou.

Après avoir fait un débriefing avec les équipes techniques, la mission a pris la route en direction de Franceville via Mvengué.

IV -Vendredi 15 avril 2022

IV.1 - Présentation des civilités et de l'objet de la Mission à Monsieur le Gouverneur du Haut-Ogooué.

Introduit au Cabinet de Mr. le Gouverneur par son protocole, le Coordonnateur de la CP-PADIG, Chef de la délégation a informé ce dernier des objectifs de la mission et il a succinctement présenté le PADIG qui vise à aller au-delà des objectifs de l'ancien projet PDIL 2. À la suite de l'intervention de Monsieur le Coordonnateur, **Monsieur Jacques Denis TSANGA**, Gouverneur du Haut-Ogooué, a indiqué qu'il a bien connu le PDIL 2 pour avoir pris part en tant qu'acteur local à sa préparation et sa mise en œuvre lors de l'élaboration des instruments de planification. Toutefois comme les autorités locales de Koulamoutou, il a émis des observations sur les investissements non réalisés dans le cadre du PDIL2 alors que les populations et les autres bénéficiaires s'attendaient au démarrage des travaux.

A ses observations, Monsieur le Coordonnateur a indiqué que l'un des objectifs de la mission est d'identifier également toutes les contraintes qui ont constitué un frein au début de ces travaux. Pour donner suite à cela, Mr. Le Gouverneur a indiqué sa parfaite disponibilité si d'aventure la mission éprouvait une quelconque difficulté pour sa réalisation.

IV.2- Rencontre avec Monsieur le Maire Central de la Commune de Franceville

A la suite de la rencontre avec Mr le Gouverneur, la mission s'est rendue à l'hôtel de ville de la Commune de Franceville où elle était attendu par le Maire, **Monsieur Joachim LEKOGHO**, et deux de ses adjoints.

Une fois introduit au cabinet de Mr. le Maire, Monsieur le Coordonnateur, en présentant ses civilités à Monsieur le Maire, a formulé les objectifs de la mission, à savoir (i) présenter brièvement le PADIG et (ii) collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'un portefeuille de projets pour la commune de Franceville.

Il a également poursuivi en indiquant l'ambition du nouveau Programme qui constitue la poursuite de l'ancien projet PDIL2 tout en y ajoutant éventuellement des nouveaux projets ayant l'adhésion de la grande majorité de la population mais en mettant un accent sur le développement de projets intégrés.

Après avoir écouté Monsieur le Coordonnateur, Mr le Maire de Franceville, a tenu à rappeler les frustrations de ses administrés après l'annonce de l'arrêt des travaux dans sa Commune et a souhaité en savoir davantage sur les raisons de cette décision. A la suite quoi, la parole a été donné au Chargé de Projet Fiduciaire qui a indiqué que cette décision d'arrêter le projet était une décision des plus Hautes Autorité en raison du retard pris dans l'avancement des travaux et du faible taux de décaissement de fonds alloués au projet PDIL 2 à quelque mois de sa date de clôture.

Enfin, Il a été discuté des dispositions pratiques pour le déroulement de la suite de la mission notamment la consultation publique avec les représentants des administrations déconcentrées, des associations, des ONG et des Chefs des quartiers ciblés mais aussi, sur la visite des différents sites.

#

¥ 6

IV.3- Présentation de l'équipe PADIG et consultation publique dans la salle de réunion de la Mairie Centrale

Comme ce fut le cas à Koulamoutou, ont pris part à cette séance, outre le Coordonnateur et les membres de la mission CP-PADIG, Messieurs et Mesdames les Maires d'arrondissement, les responsables des administrations déconcentrées, et la presse locale. (Voir listes de présence jointes en annexes).

L'exposé sur les objectifs de la mission et du PADIG ainsi que la présentation des membres du PADIG a été fait par M. le Coordonnateur, Chef de mission.

IV.3.1- Présentation des membres et Objectif de la mission

Face à l'assistance peu nombreuse cette fois-ci contrairement à Koulamoutou (cf. liste de présence de la consultation public à la salle de réunion de la Mairie), M. le Coordonnateur a présenté les membres de la délégation qui l'accompagnent et l'objet de la mission.

IV.3.2- Présentation de la liste des Investissements prioritaires

M. le Coordonnateur a fait le rappel à l'assistance des investissements qui avaient été identifiés dans le cadre du PDIL 2 et sollicité de la part des personnalités l'identification de nouveaux investissements à rajouter dans le portefeuille de projet de la commune de Franceville.

De même qu'à Koulamoutou, il a tenue à ce que Monsieur le Chargé de Projet Fiduciaire explique les raisons de la déprogrammation de ces investissements.

À la suite de cela, des échanges directs avec l'assistante ont eu lieu.

IV.4 - Visites terrain

Après la consultation publique, avec l'accord des Maires d'Arrondissement, ont démarré les visites techniques des sites devant abriter les projets en vue de collecter les données, d'établir un screening environnemental, d'apprécier les contraintes des différents sites des travaux et de faire les repérages cartographiques des investissements proposés (cf. liste exhaustive des investissements de la Commune de Franceville).

V -Samedi 16 avril 2022

V.1 - Visites terrain

La mission a poursuivi les visites de terrain toute la journée et une réunion-bilan sur site a été organisée à la fin de celles-ci avec les Maires d'Arrondissement ciblés.

VI -Dimanche 17 avril 2022

VI.1 - Visites terrain

Avant de se rendre à l'aéroport de Mvengué pour regagner Libreville, la mission a poursuivi les dernières visites de terrain sur d'autres sites proposés par les Maires d'Arrondissement.

IV -Commentaires et observations

En commentaires, la mission s'est déroulement dans les communes de Koulamoutou et Franceville sans encombre. On note la participation active des autorités locales dans le déroulement des activités de terrain avec les experts du PADIG.

A

7

La mission a constaté une modification de l'environnement et des occupations des espaces préalablement libérés dans le PDIL 2 mais aussi, le début de l'aménagement des voiries identifiées comme prioritaires à Franceville par exemple.

Par ailleurs, les véhicules mis à disposition par l'Agence de location étaient de qualité insuffisante et n'assurant pas une sécurité acceptable avec desdéfaillances majeures comme : le système de freinage approximatif, les roues usées, les feux d'éclairage routier insuffisant, etc...

La mission recommande que la CP-PADIG acquière ses propres véhicules pour assurer le transport des équipes dans des conditions optimales de sécurité.

Fait à Libreville, le 22 Avril 2022

Vu, Le Coordonnateur

Alex Marie KOUMBA MOUSSADJI

Le Rapporteur

Yves EWOMBA JOCKTANE